

L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD (éditeurs scientifiques), 2010.
Actes du colloque « Savanes africaines en développement :
innover pour durer », 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun.
Prasac, N'Djaména, Tchad ; Cirad, Montpellier, France, cédérom.

L'élevage mbororo sédentarisé au nord du Cameroun

Entre adaptation et impuissance face aux insécurités

Natali KOSSOUMNA LIBA'A*, Patrick DUGUE**, Emmanuel TORQUEBIAU***

*ENS de Maroua, BP 1739 Maroua, Cameroun – kolibaa@yahoo.fr

**Umr Innovation – Cirad, Avenue Agropolis, F-34398 Montpellier, France –
patrick.dugue@cirad.fr

***UR36 – Cirad, Avenue Agropolis, F-34398, Montpellier, France
torquebiau@cirad.fr

Résumé — La sédentarisation des familles d'éleveurs peul mbororo dans la province du Nord-Cameroun s'explique par leur souci de mieux s'intégrer à la vie socio-économique de cette région et de garantir leur approvisionnement en céréales en les cultivant. Les éleveurs mbororo ont aussi obtenu certains droits fonciers. Mais les espaces de parcours dans les territoires de sédentarisation sont trop petits pour assurer l'alimentation de tout le bétail. De ce fait la transhumance saisonnière reste indispensable aux éleveurs. Mais ces systèmes de production agropastoraux sont aujourd'hui fragilisés par diverses formes d'insécurité. Il s'agit d'abord d'insécurité foncière concernant les espaces dédiés à l'élevage : morcellement des parcours, remise en cause du bornage des parcours sécurisés, etc. Ensuite, l'insécurité fiscale limite les performances économiques des systèmes de production du fait d'une taxation abusive par certaines autorités. L'insécurité juridique touche aussi ces éleveurs qui ont du mal à se défendre en cas de conflits avec des tiers. Enfin, ces dernières années les éleveurs sont devenus une cible privilégiée du banditisme « rural ». Du fait de la valeur monétaire de leur bétail, leur famille constitue une proie de choix des bandits qui kidnappent en premier lieu leurs enfants. Cette forme d'insécurité est actuellement entrain de déstabiliser ces systèmes pastoraux fondés sur la transhumance et par conséquent, l'approvisionnement des marchés en produits animaux. La difficulté à résoudre les différentes formes d'insécurité provient de l'affaiblissement de l'administration et des services techniques qui ne reçoivent pas de l'Etat les moyens nécessaires pour y faire face.

Abstract — *Mbororo herders settle in northern Cameroon: between adjustment and powerlessness in the face of insecurity.* Families of Peul Mbororo herders have settled in the northern province (Cameroun) because of their concern to become more integrated into the region's socio-economic life and to ensure that they have a supply of cereals by growing them. The Mbororo herders have also obtained some land rights. However, in the regions that have been settled, there is not enough grazing land to provide sufficient food for all the livestock. As a result, seasonal transhumance remains essential for herders. These agro-pastoral systems are now under threat because of various types of insecurity. Firstly, there is insecurity of tenure linked to the areas set aside for herders: the rangeland is divided; the demarcation of secure rangelands is being called into question, etc. Then, financial insecurity limits the economic performance of production systems because of the high rates of tax imposed by some authorities. Legal insecurity also affects herders who find it hard defending themselves in the event of a conflict with a third party. Lastly, in the past few years, herders have become a favourite target for "rural" crime. The families are easy prey for bandits who primarily kidnap their children because of the monetary value that their livestock represent. This form of insecurity is now in the process of destabilising pastoral systems based on transhumance and is disrupting the market supply in animal products as a result. The different forms of insecurity are difficult to resolve because the administration and technical services lack the necessary state support to deal with the situation.

Introduction

Dans la zone septentrionale du Cameroun, les éleveurs mbororo se trouvent depuis quelques années dans une situation d'insécurité quasi permanente. Cette situation s'explique entre autres par la valeur financière élevée de leur cheptel bovin qui attire des convoitises. La fixation de l'habitat des éleveurs mbororo et la sédentarisation de certaines de leurs activités (production de céréales) depuis quelques décennies les ont pourtant rapprochés des autorités administratives, mais cela n'a pas suffi à garantir leur sécurité. Dans ce contexte et pour ces éleveurs, trois formes d'insécurité seront abordées :

- l'insécurité foncière illustrée par les incertitudes sur le droit d'utiliser de façon définitive les espaces dont les éleveurs ont besoin ;
- l'insécurité juridique et fiscale qui empêche les éleveurs de se défendre en cas de taxation abusive et de conflits ;
- l'insécurité physique qui correspond au sentiment de vivre dans la peur, de se sentir menacé dans son intégrité physique et de se voir spolié de ses biens.

Après avoir présenté les dimensions théoriques de l'insécurité, nous exposerons les stratégies des éleveurs pour s'adapter à cette situation et les évolutions des pratiques d'élevage que cela entraîne. Les difficultés pour réduire l'insécurité dans la région en général et auprès des éleveurs en particulier seront ensuite discutées.

Méthodologie

Les recherches dont le présent article est l'objet ont été menées en 2006 et 2007 dans 2 villages d'éleveurs mbororo djaafun du bassin de la Bénoué au nord du Cameroun : Ndiam Baba et Laïndé Ngobara (Kossouma Liba'a, 2008) (figure 1). Ces deux villages constituent le territoire d'attache de ces Mbororo où ils ont installé leur habitat sédentarisé. Ils y disposent d'une superficie respective de 220 et 174 ha qu'ils gèrent eux-mêmes et qui leur a été affectée par l'autorité coutumière (le lamido¹ de Tchéboa dans les deux cas) avec l'accord de l'administration. Les enquêtes et observations sur les pratiques d'élevage ont été réalisées en 2006 et 2007. Celles portant sur l'insécurité ont été effectuées en 2007 dans les villages où les éleveurs et leur famille s'étaient repliés après les agressions subies dans les territoires d'attache.

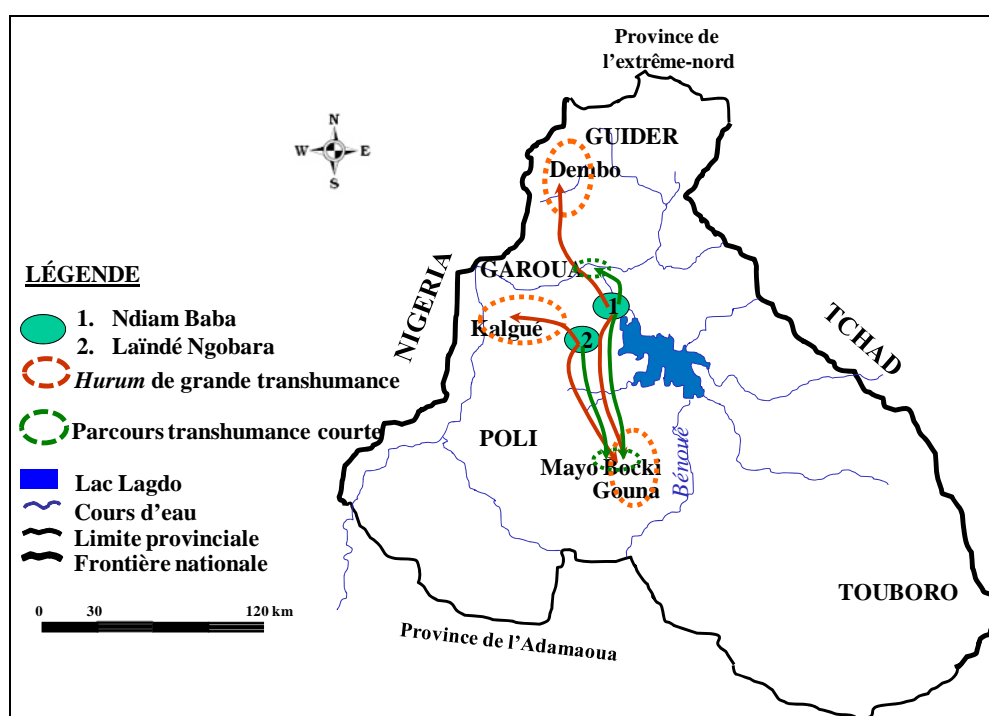


Figure 1. Les circuits de transhumance des éleveurs des deux villages d'étude.

¹ Lamido autorité coutumière la plus importante au Nord-Cameroun qui gère un vaste territoire, le lamidat subdivisé en lawanat qui lui-même est constitué de villages.

Le concept de sécurité humaine

Le concept de sécurité humaine est relativement récent (Rioux, 2001) et vient compléter l'approche classique et restreinte de sécurité nationale liée aux conflits inter-Etats ou à la déstabilisation des Etats par des conflits internes (coup d'état, guérilla). Ce concept implique de prendre en compte un large éventail de menaces sur les hommes et de mettre l'accent non plus sur l'Etat face à ses ennemis mais sur la sécurité des individus et des groupes sociaux (en particulier les plus vulnérables). Le niveau d'analyse est à la fois local et national. Selon Rioux (2001), l'absence de sécurité humaine se définit « *comme l'ensemble des menaces politiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles qui confrontent les individus dans leur vie quotidienne et affecte la satisfaction de leurs besoins de base et leur épanouissement* ».

Le débat actuel sur les questions de sécurité humaine porte sur la distinction entre une interprétation stricte basée sur les aspects de la violence (*freedom from fear*) et un cadre d'analyse plus large qui tient compte des aspects du développement humain (*freedom from want*). La première interprétation, dite « étroite », met l'accent sur le fait que pour que les individus soient en sécurité, ils doivent vivre à l'abri de toute menace omniprésente, violente ou larvée, grâce au droit (lois, règles) et aux services de sécurité. Dans ce cas, on s'intéresse aux conséquences des atteintes sur les personnes tant traditionnelles (agressions, vols) que non traditionnelles qui sont liées à des facteurs politiques ou ethno-religieux. La seconde interprétation de la sécurité humaine (école du cadre élargi) se réfère à la sécurité de la communauté ou du groupe social quelle que soit sa taille. Dans ce cas, la sécurité humaine prend en compte un nombre plus important de menaces, allant des menaces traditionnelles déjà évoquées aux menaces liées au développement économique et aux activités humaines (anonyme, 2006) comme :

- la pauvreté, l'absence de sécurité sanitaire ainsi que dans les cas extrêmes, la faim et la famine ;
- les phénomènes accidentels ou continus de pollution et de la dégradation des ressources naturelles (désertification) ;
- les menaces de répression pour des raisons d'opposition à un pouvoir centralisé et abusif ;
- les troubles sociaux et les conflits au sein des communautés et entre-elles.

Pour analyser les insécurités chez les éleveurs mbororo au nord du Cameroun nous retiendrons cette conception large de la sécurité humaine.

Les raisons de la sédentarisation et les modifications des pratiques d'élevage

Fixation de l'habitat, diversification des activités et insertion sociale

Afin d'acquiescer des droits fonciers et politiques, les Mbororo initialement nomades ont opté depuis une vingtaine d'années pour la sédentarisation de leur habitat et de certaines de leurs activités. Leurs campements ont été reconnus par l'Etat comme des villages, et ils ont obtenus des cartes d'identité et le droit de vote. Cette fixation s'explique par leur souci de mieux s'intégrer à la vie socio-économique de cette région et d'avoir un cadre de vie plus agréable : forage et puits, école au sein du village, centres de santé à proximité. Les éleveurs peuvent aussi se faire représenter dans les instances locales de décision et sont considérés comme des partenaires potentiels des projets de développement rural. Ils s'inscrivent dans le jeu politique et social des communes rurales et des départements dont les rôles deviennent importants suite à la mise en place de la politique de décentralisation. D'un point de vue économique, cette sédentarisation facilite l'accès aux informations utiles au commerce du bétail et rapproche les éleveurs des lieux de vente des produits animaux : les marchés à bétail (Ngong, Adoumri) mais aussi les villes, pour la vente du lait.

Grâce à la fumure animale, la sédentarisation s'accompagne du développement sur de petits espaces proches des habitations de la culture continue et intensive du maïs. La majorité des éleveurs sédentarisés garantissent la sécurité alimentaire de leur famille (Kossoumna *et al.*, 2009). La pratique de l'agriculture en culture continue a conforté les droits fonciers que les éleveurs ont obtenus en se sédentarisant. Des projets de développement et les services techniques de l'élevage ont pu faire classer dans ces territoires d'attache des espaces en parcours bornés a priori interdit de culture. Ces parcours et les espaces de culture à proximité des habitations sont les éléments constitutifs des territoires d'attache considérés par les éleveurs comme un bien collectif. Mais ces parcours sécurisés sont de petite taille : moins de 150 ha pour plus d'un millier de bovins dans chaque village. Ils ne sont pas en mesure, surtout en saison des pluies, d'assurer l'alimentation de tout le bétail (animaux en propriété et confiés par des tiers). Le maintien de la transhumance des troupeaux se révèle donc indispensable.

Le maintien de la transhumance

Deux principales périodes de transhumance ont été observées :

- une période courte de transhumance entre le mois d'avril et le début du mois de juin concerne de vastes parcours situés à plus de 100 km au sud qui reçoivent les premières pluies ;
- afin d'éloigner les troupeaux des zones agricoles, la transhumance longue entre mi-juillet et début octobre les ramènent dans les *hurum*² du sud et de Kalgué (parcours arborés de plaine) ou de Dembo (parcours sur collines) (figure 1)

Entre ces deux périodes, les bergers ramènent les troupeaux dans les territoires d'attache pour quelques semaines pour finir de fumer les champs. De novembre à fin mars, les troupeaux s'installent dans le territoire d'attache et valorisent les résidus de culture disponibles dans les zones cultivées de leur terroir et des terroirs proches des agriculteurs grâce au droit de vaine pâture.

Les déplacements des troupeaux lors des transhumances sont possibles par le maintien de certaines pistes à bétail (*burto*) mais le plus souvent les bergers sont obligés d'emprunter les grandes pistes rurales et les bords des routes goudronnées, dès que les champs sont emblavés.

Au niveau des pouvoirs publics, les mécanismes de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs ne fonctionnent pas bien, faute entre autres, de moyens logistiques. Les services techniques ne sont plus en mesure de contrôler le bon état des pistes (largeur adéquate) et d'éviter les défrichements des agriculteurs dans certaines zones pastorales. Dans ce contexte, les éleveurs adoptent de plus en plus des stratégies individuelles pour accéder aux petits espaces de pâturage résiduels en scindant le troupeau en petites unités et en recourant à plusieurs bergers dont la majorité est salariée. La pratique de l'agriculture a favorisé le recours aux bergers salariés, le propriétaire du bétail cherchant plutôt à rester dans son village et près de sa famille et de ses parcelles cultivées pour en assurer la gestion. Cela a aussi permis aux éleveurs de scolariser les enfants affectés auparavant au gardiennage du bétail. Le développement des transports motorisés et de la téléphonie mobile permet aux éleveurs de se rendre rapidement sur les lieux de transhumance si nécessaire.

Fragilisation des systèmes de production par les diverses formes d'insécurité

Incertitudes sur le foncier

L'insécurité foncière a toujours été un des problèmes majeurs des éleveurs qui n'ont jamais l'assurance une année sur l'autre d'avoir accès aux mêmes zones pastorales, ces parcours pouvant leur être retirés par les autorités traditionnelles ou partiellement défrichés par les agriculteurs. Si les communautés d'éleveurs ne se plient pas à l'impôt coutumier – la *zakkat* – et à d'autres formes de prélèvement, les autorités traditionnelles peuvent remettre en cause très rapidement leurs droits d'accès aux parcours. Par ailleurs, les projets de sécurisation des parcours par le bornage n'ont pas donné les résultats escomptés. La réalisation de ce bornage n'ayant pas toujours associé toutes les parties prenantes. Dans le cas de Laïnde Ngobara quelques parcelles de culture existaient dans la zone pastorale avant le bornage et les agriculteurs n'ayant pas été indemnisés au moment du classement de la zone, ont continué à y cultiver. A Ndiam Baba aucune autorité coutumière ou publique n'a empêché les agriculteurs de venir défricher et cultiver dans le parcours après le bornage.

Pourtant, la loi de 1976 sur la gestion du domaine national a renforcé l'arsenal juridique et le pouvoir des services publics pour régler les conflits et organiser l'occupation des terres. Mais aujourd'hui, les autorités publiques n'assument plus leur rôle d'arbitrage et de régulation. La gestion de l'espace est soit délaissée, soit mise en œuvre de manière arbitraire sans prise en compte objective des besoins des différents groupes socio-professionnels et des exigences du développement régional. Les autorités traditionnelles sont malheureusement les premières à brader les zones d'élevage au profit des agriculteurs avec lesquels ils monnaient le droit de défricher. Les éleveurs reprochent également aux autorités traditionnelles de ne pas toujours attirer l'attention de l'ensemble de leurs administrés sur des acquis obtenus de longue date et le plus souvent actés par l'administration, comme la délimitation des pistes à bétail (*burto*) et des grands parcours (*hurum*).

² Espace réservé au pâturage de saison des pluies et sous contrôle des autorités coutumières. La gestion du *hurum* de Kalgué a fait l'objet d'un appui du Projet DPGT-TERDEL et du Projet GESEP.

La diminution des surfaces pâturables et la réduction de largeur, voire la suppression, des *burto* fragilisent ces systèmes pastoraux reposant sur la mobilité du bétail et les parcours naturels collectifs. Cette insécurité foncière n'encourage pas les éleveurs à s'investir dans la gestion des ressources pastorales dans la mesure où ils n'ont pas la garantie de récupérer les fruits de leur investissement. Ainsi, malgré l'appui des services d'élevage et des projets, aucune action collective n'a été entreprise par les éleveurs pour mettre en défens des parcours dégradés, pour réensemencer certaines zones pastorales envahies d'espèces non appréciées, pour régler l'émondage des arbres fourragers ou encore pour limiter les feux tardifs néfastes à la végétation.

Insécurité fiscale et financière

L'insécurité fiscale est liée au fait que les éleveurs sont confrontés à diverses formes de taxation venant de l'Etat, des communes rurales et des *lamidats*, dont l'importance varie au fil des ans. Les taxes traditionnelles sont diverses et souvent arbitraires et touchent surtout les éleveurs possédant de grands effectifs de bovins. La *zakkat* constitue la plus courante. Celle qui est versée au *lamido* est appelée *jomorgol lamido* ou *hacce lesdi* (droit de la terre du *lamido*). Avec la sédentarisation, la *zakkat* est payée en espèces et concerne tous les chefs de ménages hommes (5 000 F CFA pour les jeunes chefs d'exploitation, 10 000 pour les grandes familles). La *zakkat* sur les cultures est versée en nature au *lamido* sous la forme de sacs de céréale. Les éleveurs s'acquittent aussi régulièrement des collectes ponctuelles (*umroore lamido*) qu'impose le *lamido* aux habitants de son territoire lors d'un événement important dans son territoire (funérailles, fêtes, réception d'une autorité), mais aussi pour la réfection des murs et des clôtures de ses concessions. Les éleveurs n'ont pas d'autre choix que de s'acquitter de l'ensemble de ces taxes, car le non-payeur est passible d'expulsion du *lamidat* et il n'y a pas d'instance de recours contre ces différents abus d'autorité.

Les éleveurs sont également confrontés à l'insécurité financière car ils n'ont pas fait le pas de travailler avec le secteur bancaire et gardent leur capital sous la forme de bétail. Les structures de microfinance préfèrent traiter avec des groupements légalisés bien structurés et leur ayant confié leur épargne en numéraire. De ce fait et en cas de besoin les éleveurs ne peuvent pas avoir recours au secteur bancaire pour développer leurs activités (crédit) et sécuriser leurs revenus (épargne). Ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas vendre d'animaux pour résoudre des problèmes urgents de trésorerie se tournent le plus souvent vers des usuriers.

Insécurité politique et juridique

En tant que citoyens camerounais, les Mbororo peuvent être représentés au sein des conseils municipaux, à l'Assemblée nationale et dans les partis politiques. Mais dans la réalité, leur représentation est soit inexistante, soit marginale. De plus les Mbororo sont très peu alphabétisés ce qui limite leur compréhension des textes officiels (français, anglais). Collectivement ils ont peu misé sur l'éducation de leurs enfants qui sont très rares voire absents dans l'administration et les services techniques. De ce fait, les questions qui concernent les Mbororo ne sont pas traitées de façon adéquate dans ces instances. Cette situation perdure par le faible nombre d'écoles sur les sites d'installation des éleveurs Mbororo malgré les progrès obtenus suite à leur sédentarisation.

Sans prendre un caractère ouvert, les conflits entre éleveurs et autorités traditionnelles sont fréquents. Le ressentiment et la rancœur sont grands dans les communautés d'éleveurs par rapport aux sanctions et à l'application des peines en cas de dégâts causés par leur bétail aux champs des agriculteurs. Les éleveurs estiment que les sanctions appliquées aux agriculteurs qui auraient blessé et dans certains cas tué du bétail sont trop faibles voire symboliques. En cas de contestation de l'estimation des dégâts, c'est l'agriculteur qui a le dernier mot. Ce qui fait dire à un délégué d'arrondissement du service de l'élevage que « *L'agriculteur n'a jamais tort. Ils sont là pour provoquer et s'ils provoquent, c'est l'éleveur qui paie* ». Ainsi, le sentiment d'une certaine complicité entre les chefs traditionnels et les agriculteurs au détriment des éleveurs mbororo prévaut chez ces derniers. Toutefois, ce parti pris peut s'expliquer par deux autres facteurs : d'une part, les éleveurs disposent d'un capital (le bétail) d'une valeur bien supérieure à celui des agriculteurs et facilement monnayable ; de ce fait pour qui veut s'enrichir, il est préférable de taxer les éleveurs car ils ont les moyens de payer. D'autre part, les agriculteurs représentent une grande masse d'électeurs potentiels ou de ressortissants en mesure de soutenir autorités traditionnelles ou hommes politiques³. Les éleveurs sont minoritaires dans cette province fortement mise en valeur par des agriculteurs.

3 En fait, au plan local (mairie des communes rurales) ces deux catégories de décideurs se superposent.

Insécurité physique et son impact sur les pratiques des éleveurs mbororo

Le banditisme en milieu rural en Afrique centrale a évolué au fil du temps : Rezzous au XIXe siècle et au début de la colonisation (vol de bétail) ; coupeurs de route dans les années 1990 le long des grands axes routiers (Maroua, Tcholliré - Touboro, Garoua - Ngaoundéré) qui attaquaient surtout les commerçants transportant des fonds ; preneurs d'otages à partir de 2003 qui concernent principalement les communautés d'éleveurs. En effet, des groupes de 20 à 30 hommes armés très organisés font irruption dans les villages et enlèvent les jeunes enfants mbororo. Ces enlèvements peuvent être aussi opérés lorsque les enfants gardent les animaux. En échange de leurs otages, les bandits réclament de fortes sommes d'argent. Malgré l'attachement que les éleveurs portent à leurs animaux, ils doivent nécessairement s'en défaire pour racheter la vie de leurs enfants. Les kidnappeurs sont conscients que la vie d'un enfant est le seul moyen de chantage pour amener l'éleveur à vendre tout ou partie de son troupeau. A Laïndé Ngobara, 8 familles ont dû vendre au total 23 bœufs pour un montant de 4 600 000 F CFA pour payer la rançon⁴ (4 000 000 F CFA) et les frais de transport des gendarmes appelés à la rescousse. En dépit des interventions des forces de l'ordre, le nombre d'enfants enlevés et le montant de la rançon exigé par enfant augmentent d'année en année, ce qui montre l'ampleur de la crise⁵ (tableau I) (Dairou, 2007 ; Saïbou, 2006). L'association pour la promotion et le développement socio-économique des Mbororo (Hoore Pulaaku) créée en 1998 a entrepris des démarches pour saisir les autorités locales et assister les victimes suite aux exactions commises contre les éleveurs en 2007. Cependant, cette association dispose visiblement de peu de moyens et d'appuis pour arrêter ce phénomène de violence, à l'inverse de ce qui se passe au Nigeria voisin⁶. L'action de cette association est rendue difficile par le fait que certains membres des groupes armés⁷ qui ont été appréhendés étaient eux-mêmes des jeunes mbororo issus des communautés d'éleveurs installées dans la région. Ces jeunes fournissent les renseignements utiles à ces groupes : localisation du bétail, vente d'animaux, nom des familles les mieux dotées.

Tableau I. Préjudices causés aux éleveurs de la province du Nord entre janvier et mai 2007.

Départements	Personnes tuées	Personnes séquestrées	Bovins partis	Rançons payées en Fcfa
Bénoué	9	179	26 817	341 610 500
Mayo Rey	134	175	73 200	852 285 000
Mayo Louti	0	0	10 000	150 000 000
Faro	0	0	0	0
Total province du Nord	143	354	110 017	1 343 895 500

Source: Dairou D., 2007.

Déplacement temporaire des éleveurs et nouvelles relations avec les agriculteurs

Les éleveurs mbororo témoignent que les agriculteurs les ont spontanément aidés à déménager, les ont logés ou leur ont loué une maison. Par ailleurs, les déplacements des populations pastorales ont causé l'éclatement des familles. La plupart des éleveurs partis au Nigeria, avec leur bétail, ont laissé leur famille dans les villages de repli sur l'axe routier Garoua – Ngong – Gouna. C'est une sorte de retour à la transhumance d'antan pour les éleveurs mais pas pour les familles qui semblent se sentir camerounaises ou du moins souhaitent rester à proximité de leur territoire d'attache qu'elles considèrent comme leur bien.

4 Entre 500 000 et un million de F CFA par personne selon la fortune estimée des parents ce qui équivaut entre 3 à 5 bovins selon les cours du marché et le gabarit des animaux.

5 Le rapport de Dr Dairou (2007) fait partie avec la pétition du journal régional « l'œil du sahel » des seules réactions « citoyennes » face au phénomène des « coupeurs de route » et devant l'apathie des autorités administratives.

6 Une organisation regroupant tous les Mbororo dénommée Ounguia a permis de réduire le nombre d'agressions, de prises d'otages et de vols de bétail et d'aider à la résolution des conflits dans le nord est du Nigeria.

7 Parmi les bandits arrêtés au Cameroun on trouve des Nigerians, des Camerounais, des Tchadiens et des Centrafricains, d'origines socioprofessionnelles diverses.

Changements dans les pratiques pastorales et agricoles

Les éleveurs ont aussi dû changer de mode de conduite de leurs troupeaux suite à la récurrence des prises d'otage. Si auparavant ils exhibaient fièrement leur bétail, ils sont aujourd'hui obligés de scinder les grands troupeaux en sous-unités de 20 à 30 têtes afin de limiter les risques de vol mais surtout de cacher l'importance de leur capital. Cette division forcée entraîne un accroissement du coût du gardiennage (recours à plusieurs bergers) et de transport car les éleveurs doivent se déplacer en différents endroits pour suivre l'état de leur bétail. De même, les éleveurs hésitent à utiliser leurs enfants pour la conduite du troupeau car ils sont alors plus exposés aux rapt. L'éloignement des animaux des territoires d'attache a eu également comme conséquence la régression des complémentarités agriculture-élevage, en particulier pour la valorisation de la fumure animale. Faute de pouvoir fumer toutes leurs parcelles, les éleveurs sont obligés de recourir à l'achat d'engrais minéraux dont le prix a doublé en deux ans. De même, les systèmes d'échange avec les agriculteurs du type « travail manuel contre usage des attelages bovins » ont été également perturbés. Avec le départ des bovins des éleveurs, l'offre en attelage de location s'est amenuisée causant des problèmes d'installation et d'entretien des cultures, annonçant sans doute des baisses des rendements.

Paupérisation et crise sociale

Avec le départ de certains troupeaux du bassin de la Bénoué, les marchés de bétail (Adoumri, Ngong) sont moins actifs, ce qui constitue un manque à gagner pour les éleveurs qui y exerçaient les activités d'intermédiation. Alors que les sources de revenus des éleveurs se sont amenuisées du fait du climat d'insécurité (moins d'animaux, moins de lait, baisse des revenus issus du commerce du bétail), les besoins des familles des éleveurs se sont accrus : location de maison dans les villages d'accueil, accroissement des dépenses alimentaires familiales. L'alimentation basée sur le lait et le maïs produits dans l'exploitation a été remplacée dans le village de repli par l'achat de viande, de poisson, etc. Le transport est également un gros poste de dépenses pour les éleveurs qui doivent se rendre deux à trois fois par semaine dans leurs champs (de 400 à 1000 F CFA/jour selon les distances) et visiter de temps en temps leurs différents troupeaux.

Par ailleurs, les citoyens confient moins fréquemment des animaux aux éleveurs du fait des risques encourus, alors que cela permettait aux éleveurs les moins aisés d'avoir une source de revenus et de reconstituer un troupeau. Enfin, les Mbororo employés auparavant par les grands éleveurs comme bergers et qui sont restés aujourd'hui dans la région se retrouvent fréquemment sans emploi et leur reconversion est difficile. Ces jeunes bergers dont le seul savoir-faire est lié à la conduite des troupeaux sont aujourd'hui dépourvus de perspectives d'avenir. Ils tentent de se reconvertir dans l'agriculture, le gardiennage. La mendicité et l'alcoolisme pour les hommes, parfois la prostitution pour les femmes, sont apparus. N'ayant pas de perspectives pour reconstituer un troupeau, certains éleveurs s'associent à des groupes de malfaiteurs. Pillés et rançonnés, des éleveurs deviennent parfois eux-mêmes pillards et rançonneurs de leurs congénères.

Combattre l'insécurité au nord du Cameroun : une équation complexe

Insécurité économique : la résultante des autres formes d'insécurité

Les éleveurs mbororo qui commercialisent principalement des animaux et du lait sont moins contraints par les aléas économiques que les agriculteurs dont les résultats dépendent des variations des prix des intrants (engrais et pesticides) et des productions végétales (coton, céréales, etc.). D'une part, les éleveurs ont peu recours aux intrants (peu d'achats d'aliments du bétail) et, d'autre part, les cours de la viande sont restés assez élevés du fait de la demande soutenue du Nigeria. La baisse actuelle de revenu des éleveurs est en fait la conséquence directe des divers formes d'insécurité explicitées ci-dessus : vente importante de bétail pour faire face au paiement de rançons, diminution de l'effectif de femelles et donc de la production de lait, taxes et amendes abusives, etc. (figure 2). Si cette baisse de revenu perdure, le nombre de femelles par troupeau va diminuer et cela peut compromettre à court ou moyen terme la poursuite de l'activité d'élevage.

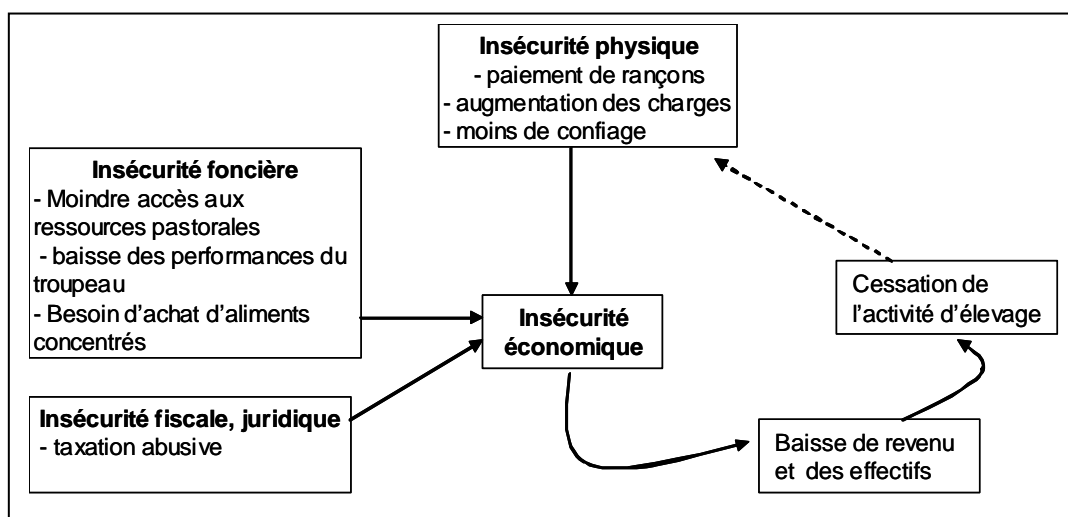


Figure 2 : Les causes de l'insécurité économique affectant les éleveurs mbororo.

Renforcer les capacités des éleveurs et de leurs collectifs

Les associations d'éleveurs mbororo sont jeunes et peu armées pour faire face à ces insécurités. Elles manquent de soutien institutionnel et de capital social pour peser sur les décisions concernant l'avenir de l'élevage. Les déplacements actuels des éleveurs suite aux attaques de malfaiteurs affectent les mécanismes traditionnels de cohésion entre les éleveurs. De plus, par manque d'esprit coopératif, les organisations d'éleveurs créées souvent par l'administration et les projets développent peu d'activités (crédit embouche, facilité d'achat d'intrants vétérinaires, etc.). Cela limite les tentatives permettant de préserver les territoires d'élevage. Par exemple, à Ndiam Baba comme à Laïndé Ngobara, il n'existe pas de mobilisation collective des éleveurs pour assurer la gestion des parcours bornés. Il serait donc plus judicieux de commencer par aider les éleveurs à s'organiser, à se former, à réaliser un diagnostic objectif de leur situation et ensuite de les accompagner dans la mise en œuvre des actions collectives qu'ils auraient décidées eux-mêmes (Dugué *et al.*, 2008). Cela permettrait aux éleveurs d'améliorer leur capacité de négociation et leur intégration dans les divers réseaux sociaux et dans les instances où se débat l'avenir de l'élevage dans cette région.

Un Etat arbitre et indépendant des pouvoirs coutumiers

Malgré l'arsenal législatif, l'Etat n'a pas réussi au nord du Cameroun à imposer la loi foncière nationale et à éliminer les droits fonciers traditionnels. L'accès à la terre demeure contrôlé par la chefferie traditionnelle qui n'accorde aux producteurs que des droits précaires à court terme et prélève en contre partie des redevances. Depuis qu'elles ont été impliquées dans le jeu politique local et national, les chefferies traditionnelles ont acquis une reconnaissance officielle de gestionnaire du foncier. Cette légitimité est renforcée par le fait que l'Etat n'a pas les moyens d'assurer normalement les fonctions de contrôle, d'arbitrage et de répression nécessaires à une gestion foncière respectueuse des droits de chacun. La coordination entre acteurs⁸ ne pourra donc se développer que si l'Etat est prêt à assurer ces fonctions. Se pose ici le problème de la gouvernance territoriale au centre de laquelle se trouvent l'Etat, la démocratie et la citoyenneté. Sa résolution passe par les lois et règlements sur le statut des espaces de pâturage acceptés par tous et par une politique d'aménagement du territoire à laquelle les éleveurs doivent être associés. Par exemple, les éleveurs et les services de l'élevage devraient pouvoir discuter avec les autres acteurs du déclassement de certaines aires protégées⁹ pauvres en faune sauvage.

8 Ensemble des agents susceptibles d'avoir, directement ou indirectement, une action sur l'espace notamment les agriculteurs, les éleveurs, les gestionnaires des zones d'intérêt cynégétique et de chasse, les communes, les autorités traditionnelles

9 Entre 1960 et 1990 la surface des aires protégées dans la Province du Nord s'est accrue, ce qui correspondait à déclasser des

L'Etat, garant des biens et des personnes

Les contraintes liées au métier d'éleveurs ont poussé de nombreux jeunes Mbororo à se détacher de leur communauté, à refuser de garder le bétail et pire, à rejoindre ces groupes armés.

L'Etat a renforcé les services de maintien de l'ordre, mais l'insécurité demeure un problème aigu. Les éleveurs n'ont pas pu convaincre l'administration de leur permettre de se munir d'armes artisanales pour se défendre. Cette dernière avait en effet ordonné le retrait de ces armes en arguant que la sécurité est du ressort de l'Etat. Or, les forces de l'ordre ne disposent visiblement pas des moyens suffisants face à des bandits bien armés et utilisant le téléphone satellitaire. Cette relative impuissance de l'Etat correspondrait-elle à une stratégie inavouée des différents acteurs non-éleveurs pour évincer les éleveurs mbororo de la région du bassin de la Bénoué ?

Le besoin de coopération régionale transfrontalier entre Etats

Insécurité et violence ne sont pas spécifiques du nord du Cameroun et affectent l'ensemble régional : Nigeria, Cameroun, Tchad, RCA. Elles sont tributaires des conflits armés et politiques en cours ou passés et probablement connectées aux marchés régionaux et internationaux d'armes légères et de fausse monnaie. Cette situation est exacerbée par l'augmentation du nombre de réfugiés militaires du Tchad et de RCA issus des programmes de démobilisation et de l'incapacité des Etats à subvenir à leurs besoins (Roitman, 2003). L'instabilité politique au Tchad et surtout en RCA entraînant un climat d'insécurité semi-permanent depuis quelques années est à l'origine des déplacements de nombreux troupeaux dans ces pays, d'une envergure bien plus grande que ceux constatés dans le bassin de la Bénoué au Cameroun. Ainsi des milliers d'éleveurs mbororo ont fui la RCA pour s'installer au Cameroun le long de la frontière commune à ces deux pays (Seignobos 2009, Ankogui *et al.*, 2009). Toutefois, au Cameroun, la crise de l'élevage est autant liée au manque de terre pour l'élevage qu'au climat d'insécurité et de violence. Malgré ses insuffisances, l'Etat reste présent sur l'ensemble du territoire national ce qui n'est pas le cas en RCA et au Tchad, où des groupes armés ont pu modifier les règles d'attribution des terres en s'appuyant sur la violence (Van Dijk, 2009).

De ce fait, l'éradication des diverses formes d'insécurité relève d'un traitement spécifique à chaque situation. Si l'Etat est bien l'acteur principal pouvant résoudre ces crises, la société civile par le biais des associations locales de développement et des organisations de producteurs pourrait jouer un rôle plus important en dénonçant les exactions. Mais du fait des relations régionales entre ces phénomènes de violence, le traitement de ces crises implique une coordination entre Etats, services de sécurité et la société civile. Cette politique régionale implique des moyens et une volonté de l'ensemble des autorités publiques dont certaines ont pu apparaître laxistes voire complices de ces bandes armées.

Conclusion

Les différentes formes d'insécurité constituent un handicap majeur pour l'épanouissement des éleveurs mbororo du Cameroun. Il s'agit selon les termes de Seignobos et Weber (2002) d'une instabilité psychologique tenant à l'impossibilité, pour beaucoup, de construire un projet d'avenir, en raison de trop d'incertitudes et de précarité des droits. Cette insécurité plurielle porte en fin de compte atteinte au bien-être et à la prospérité des éleveurs et met leur unité de production dans une situation d'insécurité économique chronique.

S'il est difficile de trouver des pistes pour résoudre ce climat d'insécurité au nord du Cameroun (fortement influencé par la situation sociopolitique au Tchad et en RCA), l'analyse de la situation des éleveurs mbororo montre des signes d'espoir. Malgré les difficultés actuelles, les familles d'éleveurs sont très attachées à la scolarisation de leurs enfants quitte à investir elles-mêmes dans le recrutement du personnel éducatif. Les futures générations seront mieux instruites et en mesure de peser individuellement et collectivement contre des positions arbitraires. Cette étude a mis aussi en évidence la proximité et même la solidarité entre les communautés d'agriculteurs et celles d'éleveurs durant les épisodes de violence. Même si les problèmes de fond sur le partage de l'espace et la gestion des

zones traditionnellement pastorales.

ressources naturelles sont loin d'être résolus, les insécurités au nord du Cameroun ne sont donc pas entretenues par l'émergence du communautarisme. Aucune de ces deux communautés n'organise ou ne prêche le pillage de l'autre comme cela a été observé au nord du Kenya (Galaty 2002). Il revient alors au personnel de État mais aussi aux autorités coutumières d'affirmer leur engagement pour l'éradication des diverses formes d'insécurité qui passera nécessairement par l'abandon de certains de leurs privilèges et une meilleure répartition des richesses locales.

Références bibliographiques

ANKOGUI-MPOKO G-F., PASSINGRING K., GANOTA B., KADEKOY-TIGAGUE D., 2009. Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale. Communication au colloque Prasac « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 21-23 avril 2009, Garoua, Cameroun.

ANON., 2006. La sécurité humaine et la prévention des conflits. Programme de recherche et d'information dans le domaine de la sécurité humaine. Ministère des Affaires étrangères du Canada, 16 p.

DAIROU D., 2007. Rapport sur l'insécurité que vivent les éleveurs dans la province du nord du Cameroun. MINEPIA. Délégation provinciale de Garoua. 20 p.

DUGUE P., DONGMO A., KASPRZYK M., 2008. Cameroun : les éleveurs s'organisent. Grain de sel n°43, 27-28.

GALATY J., 2002. Vue sur la violence, les frontières du conflit pastoral au Kenya. *Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 107-126.

KOSSOUMNA LIBA'A N. 2008. De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs mbororo au nord du Cameroun. Thèse de doctorat en géographie. Université Paul-Valéry Montpellier III (France), 324 p.

KOSSOUMNA LIBA'A N., DUGUE P., TORQUEBLAU E. Sédentarisation et renouvellement des pratiques chez les éleveurs mbororo du Nord-Cameroun. *Cahiers Agriculture* (à paraître).

RIOUX J-F., 2001. La sécurité humaine : une nouvelle conception des relations internationales. Paris, l'Harmattan.

ROITMAN J., 2003. La garnison-entrepôt : une manière de gouverner dans le bassin du lac Tchad. *Critique internationale* n°19 - avril 2003.

SAÏBOU I., 2006. La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier. *Revue Polis*, vol. 13 (1-2).

SEIGNOBOS C., WEBER J., 2002. Éléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun., vol. 1, Rapport principal, Montpellier, Cirad.

SEIGNOBOS C., 2009. Quel avenir pour les Mbororo ? page internet
<http://www.infosdelaplanete.org/5167/quel-avenir-pour-les-mbororo.html/>

VAN DIJK H., 2009. L'impact à long terme de la violence sur l'organisation foncière, et la sécurité alimentaire. La région du Guéra (centre du Tchad). Communication au colloque Prasac « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 21-23 avril 2009, Garoua, Cameroun.